



**Notes de la séance de la Commission d'établissement d'Is.-de-Montolieu**

**21 novembre 2019 – 18h**

**Salle de réunion no 111 bâtiment principal de l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu**

- Parents :** Mme Carole Barraud Vial (secrétaire), Mme Laure Panchaud, M. Sandro Patronaggio (président).
- Professionnels :** Mme Barbara Dutruit, Mme Emirjeta Tashi.
- Organisations :** -
- Autorités politiques :** -
- Excusés/absents :** M. Jean-Daniel Conus (directeur), Mme Clémentine Goy, M. Abdelbagi Jibril, M. Musa Kamenica (vice-président), Mme Axelle Mueller, M. Bertrand Picard, Mme Joëlle Wagnières.

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 9 septembre 2019
3. Présentation par Joël Lüthi de « Visions d'Avenir »
4. Discussion du projet « Visions d'Avenir » et votation
5. Présentation de Fabienne De Pietro et avancement de la réfection du couvert
6. Proposition d'un groupe Facebook pour mieux communiquer avec les parents des décisions et avancements des projets de la CET
7. Proposition de stickers pour les agendas des élèves pour mieux informer de l'existence de la CET et éventuellement du Groupe Facebook
8. Discussion du point 3.3 du Règlement d'établissement « Lieux : Tout moyen de locomotion reste à l'extérieur des bâtiments. »
9. Avancement des jardins participatifs
10. Avancement du projet « littering »
11. Information quant à Grand V et à la nouvelle organisation du repas des jeudis
12. Avancement de l'utilisation des terrains de foot en herbe
13. Avancement du projet « récréation »
14. Nouvelles associations au sein de la CET ?
15. Divers et propositions individuelles
16. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
17. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

N.B. : signature liste de présence



## 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Ouverture de la séance à 18h06.

## 2. Adoption du PV du 9 septembre 2019

Le PV est adopté sans modification.

## 3. Présentation par Joël Lüthi de « Visions d'Avenir »

M. Lüthi est représentant du quart organisations pour la CET Villamont – St-Roch. Depuis plusieurs années co-organisation avec l'EPS des Bergières, Villamont – St-Roch et C.F. Ramuz d'une soirée salon des métiers.

C.F. Ramuz ne participe pas cette année scolaire.

Les organisateurs cherchent à savoir si l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu serait intéressé à prendre le relais de l'établissement sortant.

La soirée se déroule par un temps de présentation par des faitières accompagnées des apprentis pour stimuler la réflexion quant au passage de l'école à la formation professionnelle. Les témoignages des apprentis permettent une identification par les écoliers. Une verrée poursuit la soirée.

Cette soirée pour les 9-10-11H se tient généralement courant mars. La date est déjà fixée au 26 mars 2020.

La présence des élèves de 10H est majoritaire.

L'orientation professionnelle est également présente pour répondre aux questions des parents.

Pour motiver les élèves à venir, les enseignants sont amenés à en parler à leurs élèves.

## 4. Discussion du projet « Visions d'Avenir »

La question d'un tournus de lieu est soulevée. Il paraît difficile de motiver les élèves à se déplacer.

Il pourrait être pertinent d'organiser une 2<sup>ème</sup> soirée pour le Nord de la ville.

Dans un premier temps, il pourrait être profitable de se greffer à l'organisation déjà existante.

Pour l'édition 2020, la demande de M. Lüthi est de savoir si la CET d'Isabelle-de-Montolieu souhaite participer ou venir observer.

Il est décidé de préférer répéter ce projet dans la salle de Grand-Vennes à terme et de participer à la prochaine « Visions d'avenir ».

Il est demandé à M. Conus et à ses doyens de rendre réponse quant à la possibilité de participer à cette soirée d'ici à fin novembre. M. Lüthi vient présenter au Conseil de direction le projet si nécessaire.

Le conseiller en orientation M. Holder sera approché dans un deuxième temps.

Mme Panchaud transmet le contact de Mme Pavillard du CEMF (économie familiale) à M. Lüthi.

Une participation financière de 300.- est à prévoir sur le budget CET pour l'attention aux apprentis et responsable de formation et la verrée.

## 5. Présentation de Fabienne De Pietro et avancement de la réfection du couvert

Mme De Pietro n'ayant pas pu rentrer dans le bâtiment, elle transmet à M. Patronaggio au terme de la séance par mail les informations suivantes :

La réfection du couvert à vélos a été validée par la Ville et qu'il est attendu de faire les travaux lorsque les températures le permettront. Une coordination doit se faire avec le



Grand V pour que les fresques soient exécutées rapidement après la réfection pour éviter toutes dégradations.

## 6. Marketing de la CET

### **Proposition d'un groupe Facebook pour mieux communiquer avec les parents des décisions et avancements des projets de la CET**

L'enjeu est de rendre compte des activités sur un groupe « parents d'Isabelle-de-Montolieu ».

Il s'agirait d'un groupe fermé, géré par le quart-parents. L'objectif de ce groupe serait de communiquer sur la réalisation des projets de la CET dans un premier temps. Le fait est que l'ordre du jour publié sur le site n'est pas ou peu consulté.

Il est important d'expliquer ce que la CET fait, de rendre visible les actions concrètes. Des demandes pourraient ainsi être reliées par ce biais. Cela créerait un canal de communication directement entre parents.

Les quart-parents appuient ce projet comme l'un des canaux de communication possibles. Ce groupe est mis en place par M. Patronaggio.

#### **Soirée parents :**

Mme Dutruit propose que la CET ait un petit temps de présentation lors des différentes soirées parents.

Il est demandé à M. Conus que la CET se présente via le quart-parents lors des soirées parents et de la soirée des nouveaux élèves.

#### **Conférence des maîtres :**

La CET doit se présenter lors de la Conférence des maîtres.

## 7. Proposition de stickers pour les agendas des élèves pour mieux informer de l'existence de la CET et éventuellement du Groupe Facebook

M. Patronaggio budgétise la réalisation des stickers. Ceux-ci seraient collés dans l'agenda des élèves.

## 8. Discussion du point 3.3 du Règlement d'établissement « Lieux : Tout moyen de locomotion reste à l'extérieur des bâtiments. »

Selon les propos de Mme Germond, Municipale, soutenant la mobilité douce, le quart-parents demande si le règlement peut être modifié sur proposition de M. Patronaggio en :

*« Tout moyen de locomotion reste à l'extérieur des bâtiments, sauf si celui-ci peut être porté et rangé dans un casier fermé à clé. Toute utilisation dans le périmètre scolaire est exclue à l'exception du couvert à vélo en qualité de parking »*

La décision est reportée lors de la prochaine séance.

## 9. Avancement des jardins participatifs

Mme Taschi et Mme Rihs, cheffe de fil de sciences ont rencontré M. Conus. Il est accepté que les élèves utilisent une partie du jardin Reespire.

Le projet de le faire sur le site de l'établissement est en attente des jardins de la Ville.

## 10. Avancement du projet « littering »

Ce projet sera abordé pour la dernière fois lors de la prochaine séance. Le maintien du projet sera voté à cette occasion.



- 11. Information quant à Grand V et à la nouvelle organisation du repas des jeudis Bon'Ap.**  
Mme Mueller a transmis par mail en amont de la séance qu'une réflexion d'équipe est en cours pour encourager la participation des usagers. Pour promouvoir l'aspect communautaire, les jeunes sont soutenus à participer aux différents espaces. L'organisation de ces repas afin qu'ils soient plus investis est donc en réflexion.
- 12. Avancement de l'utilisation des terrains de foot en herbe**  
Point non-discuté en absence des représentants du quart-politique.
- 13. Avancement du projet « récréation »**  
Ce projet est en cours, il sera repris à la prochaine séance.
- 14. Nouvelles associations au sein de la CET ?**  
M. Patronaggio n'a pas de réponse à ce jour des associations abordées. La CET attend le retour de Mme Axelle Müller.
- 15. Divers et propositions individuelles**  
Mme Panchaud soulève que le réfectoire et son fonctionnement n'ont pas été abordés lors de la soirée de présentation. Le menu est rarement disponible le lundi matin. Mme Panchaud a contacté M. Debonny, responsable du réfectoire, qui a pu faire exister le côté intimidant du grand réfectoire.  
Les desserts sont compris dans le menu.  
Mme Panchaud recontacte le responsable pour que son staff soit mis au courant que le dessert est compris, qu'il mette en place un panneau pour les élèves, afin de favoriser le choix de menu Fourchette Verte. Il lui sera demandé que le réfectoire soit visité lors de la soirée des nouveaux élèves.  
Soirée 5 décembre Bergières, Mme Barraud Vial participe à la conférence et à l'animation des ateliers en liens avec les écrans. Elle se tient à disposition pour des informations.
- 16. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction**  
RAS.
- 17. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)**  
Toutes les dates de l'année 2020 vont être fixées.  
M. Patronaggio va transmettre les Doodle pour une séance en février, en mai, celle des nouveaux élèves en août, en septembre et en décembre.  
Séance levée à 20h.

Barraud Vial Carole  
Secrétaire

Lausanne, le 07.01.2020

Lausanne, avril 2020 /SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 sepscet@lausanne.ch
--